



L'approche orientante

*En route vers la réussite
scolaire et professionnelle
des élèves*



Volume 1
Alexandra Franquet



Ce fascicule a été réalisé dans le cadre d'une recherche-action commanditée par la Province de Hainaut intitulée « Implémentation de l'approche orientante au sein de l'enseignement secondaire provincial ».

A cette partie introductive succéderont deux autres volumes, disponibles en cours de recherche. Ces fascicules sont réalisés à l'usage des acteurs du système scolaire au sens large, afin de les tenir informés des résultats de la recherche.



Université de Mons – UMONS
Institut d'Administration Scolaire



Direction Générale des Enseignements

Imprimé en Belgique
Dépôt légal D/2010/9708/1

© Institut d'Administration Scolaire
Université de Mons – UMONS
20, Place du Parc B-7000 Mons

Table des matières

Introduction	4
1. Quelques notions d'orientation.....	6
1.1. Les acteurs de l'orientation	6
1.2. La maturité vocationnelle.....	7
2. Le contexte actuel.....	7
2.1. Les constats	8
2.2. Le cadre de référence en communauté française de Belgique.....	9
3. Qu'est-ce que l'approche orientante ?	10
4. Cohérence avec le projet éducatif de la Province de Hainaut	12
5. Les missions de l'Université de Mons	13
5.1. Objectifs de la première année de recherche.....	15
5.1.1. Quelques exemples d'outils québécois	15
5.2. Objectifs de la seconde année de recherche.....	18
6. Le calendrier de la recherche.....	19
7. Contacts	20
8. Quelques références bibliographiques... ..	21

Introduction

L'orientation trouve sa place au sein même de l'école qui, dans ce domaine, doit relever aujourd'hui de nombreux défis. L'orientation scolaire évoque, entre autre, la répartition des élèves dans les différentes filières du système mais fait également référence, selon Guichard & Huteau (2006), aux différentes activités visant à préparer les élèves à leur choix de carrière professionnelle.

Concernant la répartition des élèves, en dépit d'une absence de hiérarchie entre filières formellement inscrite dans le Décret Missions, on observe un discours souvent dévalorisant à l'égard de l'enseignement qualifiant. Les filières techniques et professionnelles recueillent en effet un public d'élèves ayant connu l'échec et dont le taux de retard scolaire moyen est double en comparaison à l'enseignement général (Demeuse, 2005). Le choix de la filière qualifiante apparaît comme « un deuxième choix justifié par les échecs scolaires » (Grootaers, Franssen & Bajoit, 2001) et ces représentations, pas toujours vérifiées dans les faits, contribuent à un discours négatif, favorisant un cercle vicieux.

La Province de Hainaut tente de lutter contre ce discours en valorisant ses établissements d'enseignement qualifiant. Consciente des problèmes liés à cette filière, elle mise aujourd'hui sur le deuxième volet de l'orientation scolaire : préparer les jeunes à un choix de carrière professionnelle. Donner du sens à la formation, s'impliquer dans un projet professionnel, se sentir compétent pour poser un choix de métier, sont autant d'éléments à promouvoir en vue de la réussite scolaire et professionnelle des élèves.

En 2009, un voyage d'étude au Québec dans le cadre du 8^{ème} colloque sur l'approche orientante a amené les décideurs politiques, six chefs d'établissements et une équipe universitaire à réfléchir ensemble à des pistes de solution. Une recherche-action a démarré en septembre 2009 et se poursuivra durant deux années en vue d'implémenter le concept d'*approche orientante* au sein des établissements secondaires de la Province de Hainaut.

Ce fascicule a pour objectif de présenter la recherche-action menée par l'Université de Mons. Avant d'exposer la méthode utilisée au cours de ces deux années de recherche (2009-2011), un détour visant à planter le décor de ce travail collaboratif est inévitable. L'ensemble de la communauté

éducative étant concernée, nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les notions clés liées à l'orientation ? Quelle orientation voulons-nous pour les jeunes ?
- Dans quel contexte sommes-nous amenés à travailler ? Quels sont les constats aujourd'hui en communauté française de Belgique et quels conseils tirer du cadre de référence légal ?
- Qu'est-ce que l'approche orientante ?
- Comment l'intégrer au sein des établissements secondaires de la Province de Hainaut ? Quelles sont les conditions favorables pour un projet réussi?

1. Quelques notions d'orientation

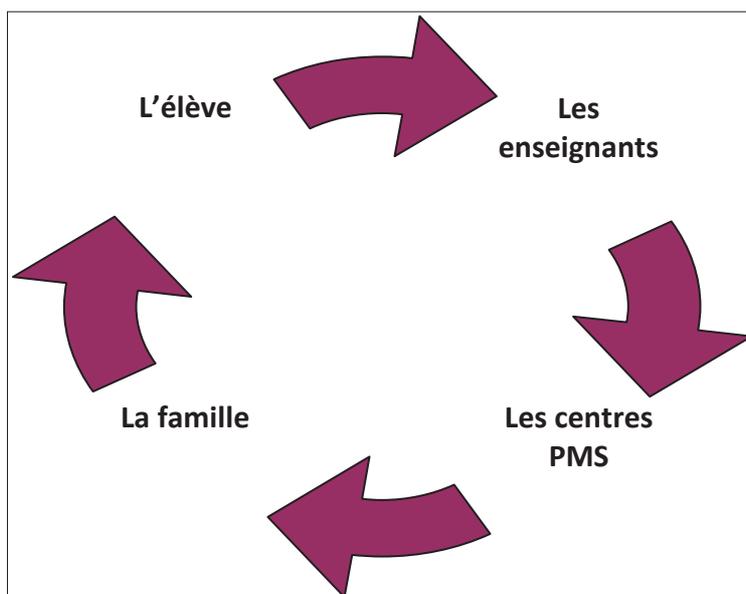
L'orientation, d'après la définition de l'UNESCO (1992) est le **processus permettant à l'individu de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études, de ses formations et de ses activités professionnelles, dans toutes les conjonctures de son existence, avec le souci conjoint du devenir collectif solidaire et de l'épanouissement de sa personnalité et de sa responsabilité.**

L'OCDE en 1996, complète la définition en insistant sur le rôle joué par l'individu dans ce processus, il est en effet l'agent principal de son devenir.

Toutefois, il apparaît essentiel de tenir compte d'un **ajustement nécessaire** entre les souhaits des individus et les possibilités de formations scolaires et professionnelles. Dans cette optique, l'orientation peut devenir un dispositif fournissant des expériences aux élèves et favorisant la construction d'un projet professionnel. Elle peut être intégrée au sein du cursus de l'élève.

1.1. Les acteurs de l'orientation

Le processus d'orientation implique **plusieurs types d'acteurs** en perpétuelle interaction :



- **L'élève** : il doit être en mesure de mettre en œuvre des compétences à la fois dynamiques pour pouvoir s'engager et s'investir dans une voie, et à la fois cognitives pour comprendre et traiter les informations à sa disposition.

- **Les centres PMS** : l'orientation constitue

l'une des 8 missions reconnues par le décret du 14 juillet 2006.

- **Les enseignants** : ils sont des acteurs principaux de l'environnement scolaire en termes d'informations en orientation et jouent un rôle important lors des conseils de classe.
- **La famille** : l'instance familiale peut contribuer à la construction de l'identité professionnelle d'un jeune.

1.2. La maturité vocationnelle

La construction du projet professionnel nécessite que le jeune développe un certain degré de ce que Pelletier & Marquis nomment **la maturité vocationnelle**. Ce type de maturité est associé au désir d'assumer un choix d'orientation, à la conscience du pouvoir personnel que le jeune possède quant à son avenir, à la connaissance des facteurs dont il doit tenir compte et à l'exploration réfléchie de son environnement.

La maturité vocationnelle va permettre aux jeunes de prendre une décision en toute connaissance de cause à travers une démarche que l'on peut schématiser en quatre phases :

- **L'exploration**, correspond au recueil d'informations dans l'environnement scolaire et professionnel à proximité du jeune.
- **La clarification** permet au jeune de clarifier un domaine dans lequel va s'inscrire le projet.
- **La spécification** est la phase de précision du projet professionnel.
- **La réalisation** est la dernière phase au cours de laquelle le projet se réalise de manière effective.

Dans la réalité, ces stades n'apparaissent pas toujours de manière linéaire et l'arrivée à l'une des phases n'exclut pas éventuellement un retour en arrière.

2. Le contexte actuel

Biémar et ses collègues évoquent une modification du **contexte scolaire et social** au cours de ces dernières décennies (2003). En effet, il ne s'agit plus aujourd'hui d'indiquer aux écoliers les métiers qui leur conviendraient le mieux, comme c'était le cas au début du siècle dernier.

De nos jours, la prolongation légale de l'obligation scolaire confère à la scolarisation une place plus importante dans tout parcours de vie. De plus, la situation économique actuelle rend difficile l'intégration des jeunes dans le monde professionnel, ce qui complexifie les itinéraires scolaires. Les progrès techniques réalisés dans le monde du travail représentent également un facteur à prendre en compte exigeant des compétences de plus en plus pointues et transformant les profils de nombreuses qualifications. Le changement de contexte socio-économique place donc l'école au cœur d'un **nouvel enjeu**, de nouvelles préoccupations se manifestent telle la nécessaire centration des pratiques d'orientation sur la personne, sur ses intérêts et sur les compétences qu'elle pourrait développer.

2.1. Les constats

On observe dans le discours, un ensemble de stéréotypes à l'égard de l'enseignement qualifiant. L'orientation négative est évoquée, autrement dit, on parle de choix d'orientation guidés par les performances scolaires et non par des intérêts professionnels bien définis.

Une orientation en cascade est dénoncée dans le monde de l'éducation, avec un mouvement des élèves en difficulté dans l'enseignement général vers l'enseignement technique et professionnel. Ce glissement leur permet d'éviter un redoublement tout en réduisant les possibilités de reprendre un cursus dans l'enseignement général. Les élèves se trouvent regroupés par filières sur la base de leurs performances scolaires, favorisant ainsi l'orientation-sélection.

La filière de qualification accueille une grande proportion d'élèves en retard sur le plan scolaire, ce qui tend à renforcer les idées « clichés » à l'égard de l'enseignement qualifiant qui s'érige alors parfois en filière de relégation.

Ces constats ont des répercussions importantes sur l'élève et sur son projet : la perte de confiance en soi, un sentiment de compétence faible qui aboutit dès lors à des représentations professionnelles appauvries (Guichard & Falbierski, 1995).

2.2. Le cadre de référence en communauté française de Belgique

- Le Décret Missions, définissant depuis 1997 les missions prioritaires de l'enseignement, préconise pourtant un **accès égal à toutes les formations** ainsi qu'une **absence de hiérarchie entre les filières et les formes d'enseignement**. L'orientation apparaît dans le Décret comme intégrée au sein même du processus éducatif avec l'objectif de favoriser l'éveil aux professions et d'informer les élèves à propos des différentes filières (articles 8 et 6).

Le conseil de classe prioritairement, et ensuite, les centres PMS et les parents y sont pointés comme les responsables de l'orientation (articles 22, 32 et 59). A la fin du premier degré, le décret prévoit une orientation vers la forme d'enseignement la **mieux adaptée aux aspirations et aux capacités de l'élève** (article 21) et recommande de communiquer aux élèves et aux parents des informations relatives aux formations organisées dans le deuxième et troisième degrés (article 23), dans ce cadre, les visites d'établissements et l'organisation de courts stages sont conseillés.

Au cours des deuxième et troisième degrés, le Centre PMS a pour mission d'amener les élèves à découvrir leurs motivations et à mener à bien leur projet (à la demande de l'élève). Concrètement, deux semaines peuvent être affectées à des activités destinées à favoriser la maturation des choix professionnels.

- Le Contrat pour l'école, adopté par le gouvernement en 2005, présente 10 priorités visant l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système éducatif. Deux priorités nous concernent plus particulièrement à savoir :

- **Orienter efficacement chaque jeune**
- **Choisir et apprendre un métier à l'école**



Ces priorités poursuivent les deux objectifs suivants :

- Mettre sur un **pied d'égalité les différentes filières d'enseignement** afin que le choix de la filière soit un choix positif
- **Lutter contre les mécanismes de relégation** qui existent au niveau des établissements d'enseignement

Pour satisfaire ces différents objectifs, le Contrat pour l'École conseille de miser sur la **valorisation d'une approche « métier »** au sein des apprentissages. Cette piste semble digne d'intérêt pour tenter de remédier aux problématiques suivantes : les liens encore trop faibles entre les apprentissages scolaires et la vie courante, la problématique de l'échec scolaire, le soutien souvent apporté trop tard (à partir de la troisième secondaire), l'absence de projets de carrière, la méconnaissance des réalités du marché du travail, des métiers et des professions.

Le modèle québécois de l'approche orientante représente une piste de solution, un moyen à exploiter en vue de répondre à cette problématique globale de l'orientation dans le contexte scolaire.



3. Qu'est-ce que l'approche orientante ?

L'approche orientante est une **conception de l'éducation qui tente d'aider les élèves à mieux se connaître, à être davantage motivés sur le plan scolaire, à établir des liens entre leur vécu à l'école et leurs projets de carrière. Elle vise à amener les élèves à développer des projets professionnels par l'intégration de notions liées à l'orientation dans les contenus disciplinaires et les autres activités de vie scolaire et ce, grâce à la collaboration de tous les partenaires impliqués dans l'environnement éducatif** (Gingras, 2008).

Cette approche est issue du modèle québécois de *l'école orientante*, traduisant la prise en compte du rôle prépondérant de l'instance scolaire dans le processus d'orientation dont le but est de planifier avec le jeune un projet professionnel cohérent (Moisan, 2000). Elle trouve son origine dans le **besoin de soutenir la réussite des élèves** en donnant un **sens plus accru aux apprentissages**. Cette approche part du principe selon lequel l'élève présente une attitude plus motivée quand la situation d'apprentissage lui permet d'apprécier la portée future de sa formation. Elle vise la mise en place de meilleures conditions de réussite en proposant une orientation au fur et à mesure de l'expérience et du cheminement scolaire.

Le MEQ (le Ministère de l'éducation du Québec) définit officiellement l'approche orientante comme...

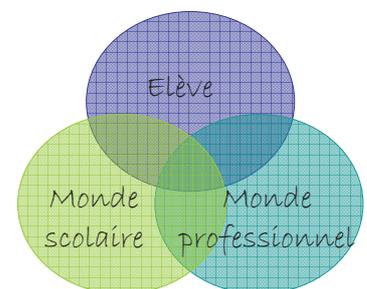
... une démarche concertée entre une équipe-école et ses partenaires dans laquelle on fixe des objectifs et met en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques...

...visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel. Il ne s'agit pas d'un cumul d'actions isolées engageant peu l'équipe-école. (2002, p.18)

L'approche orientante est fondée sur trois types de théories :

- Les théories de l'apprentissage portant sur les questionnements suivants : quel sens donner aux tâches ? Comment favoriser l'apprentissage en contexte ?
- Les théories de la motivation qui interrogent le lien fondamental entre motivation des élèves et apprentissages dans une perspective de réussite.
- Les théories du développement de carrière en visant la sensibilisation des élèves le plus précocement possible et tout au long de la vie.

L'approche orientante peut donc qualifier à la fois un **milieu, une personne ou une pratique** dès l'instant où ces derniers fournissent aux individus, des contextes rendant plus significatifs les apprentissages en mettant en valeur le lien entre la **connaissance de soi, le monde scolaire et le monde du travail** (Comtois, 2007).



Trois grands principes permettent d'arriver à ses finalités (Gingras, 2008) :

- Le principe d'**infusion** dont l'objectif est l'intégration, par le personnel enseignant, d'éléments d'information et d'orientation dans les programmes disciplinaires, à l'aide de mises en situation ou de références tirées du monde du travail ou encore d'approches pédagogiques favorisant le développement de l'identité et du projet professionnel.
- Le principe de **collaboration** visant un travail entre les professionnels de l'information et de l'orientation et les enseignants en vue du développement d'une approche pédagogique orientante. Ce principe peut s'illustrer par la

planification d'activités de vie scolaire encadrées par des professionnels et des enseignants et permettant aux élèves d'explorer le monde du travail et d'exercer des responsabilités (visites d'établissements de formation, de milieux de travail, etc). Il peut s'agir d'une mise à contribution des parents et des entreprises de la communauté dans l'organisation de certaines activités.

- Le principe de **mobilisation** correspond à la manière d'intervenir auprès des élèves et qui sera susceptible d'éveiller chez eux un désir de réussir et de s'orienter. Comment faire en sorte que l'élève se mobilise par et pour lui-même en rapport avec son devenir ? Ce principe vise à susciter la motivation de l'élève dans sa propre démarche d'orientation pour aboutir à une attitude motivée. Ce concept est associé à une tendance générale des individus à fonctionner par projet dans leur existence et est en lien étroit avec le sentiment de pouvoir personnel et le besoin de réussite (Pelletier, 2004).

L'investissement d'un élève dans son projet professionnel implique le **développement de compétences transversales** lui permettant de se placer en situation d'initiative et de participation. L'approche orientante s'inscrit dans une démarche socio-constructiviste, démarche dans laquelle la dimension relationnelle de l'expérience d'apprentissage est importante : l'élève se situant au centre et l'enseignant faisant office de guide.

En résumé, les activités proposées dans une démarche d'approche orientante ciblent les besoins suivants :

- La connaissance de soi
- La connaissance du monde professionnel
- La capacité de décision
- La capacité à se mobiliser dans un projet



4. Cohérence avec le projet éducatif de La Province de Hainaut

Les principes fondateurs du projet éducatif de la Province de Hainaut représentent à priori des conditions appropriées à l'implémentation de l'approche orientante au sein de ses écoles. Le projet éducatif est **favorable à l'innovation** et vise en effet le développement de **pédagogies nouvelles** à travers une démarche de recherche-action et un ensemble de partenariats. On observe

également une volonté de la part des acteurs de la Province **d'accompagner la réflexion des écoles**, d'encourager le **travail en projet**. La décision de s'inscrire dans l'approche orientante à travers la mise en relation des partenaires impliqués est clairement mise en évidence dans le projet éducatif.

Plus largement, l'implémentation de l'approche orientante dans les écoles d'enseignement secondaire de la Province de Hainaut s'inscrit dans le **plan concret de valorisation des filières de qualification** entrepris au sein de cette institution. En effet, une campagne médiatique a déjà été menée pour faire connaître aux élèves la réalité de terrain ainsi que les débouchés liés aux profils de qualification. Un site internet permet de centraliser les informations disponibles, notamment sous la forme de fiches métiers, et propose un recensement des formations à disposition dans les divers établissements de la région. De plus, la possibilité est donnée aux élèves et leur famille de recourir à l'aide d'un conseiller en information scolaire. Le plan de revalorisation poursuit l'objectif de remédier à la situation de non-emploi préoccupante dans la région pourtant en demande de main d'œuvre qualifiée. La Province de Hainaut se représente tel un pouvoir public conscient d'un véritable enjeu de société. (www.humanitech.be)

5. Les missions de l'Université de Mons

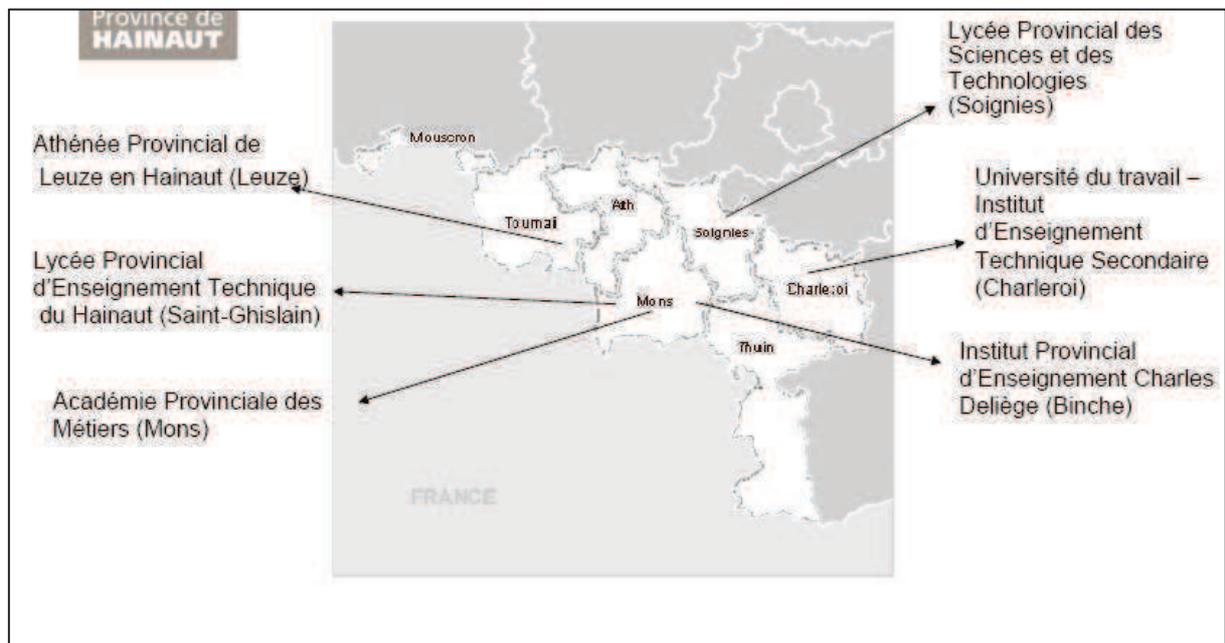
Une recherche action a été confiée à l'Institut d'Administration Scolaire de l'UMONS concernant « L'approche orientante dans l'enseignement secondaire » depuis septembre 2009 et prendra fin le 31 août 2011. Ces deux années comprennent :

- Une **étude de faisabilité**, y compris le développement des outils et démarches nécessaires à l'implémentation du projet dans l'enseignement secondaire provincial.
- Un **test sur six écoles pilotes** de l'enseignement secondaire provincial de l'efficacité de cette démarche.

Dans la mesure où les conclusions de la recherche seraient favorables à une mise en œuvre de l'approche orientante dans l'enseignement secondaire provincial, une dernière phase serait alors envisagée afin d'étendre la démarche à l'ensemble des écoles de l'enseignement secondaire de la Province de Hainaut.

La recherche sera réalisée en **étroite collaboration** avec :

- l'ensemble des écoles secondaires et plus précisément, les six écoles pilotes volontaires



- Les centres PMS de la Province de Hainaut et plus particulièrement ceux assurant la guidance des six écoles pilotes (les Cpms de Soignies, Peruwelz, Charleroi II, Mons et Saint-Ghislain)



- Le Bureau pédagogique, attaché à la Direction Générale des Enseignements du Hainaut (Boulevard Initialis, 22 – 7000 Mons, 065/34 26)



- Le service des conseillers en information scolaire de la Province de Hainaut (Grégoire Losfeld, Gil Amand, Bruno Rossi, Alexandre



Sabin – 078/15 11 50)

5.1. Objectifs de la première année de recherche

OBJECTIF 1

La première année vise à réaliser une étude de faisabilité du projet. L'étape initiale, sorte de balisage du terrain, aboutira à un cadre théorique clair autour de la notion d'approche orientante. Un **dossier de synthèse** sera disponible comprenant :

- Une clarification des notions clés liées à l'orientation
- Un état des lieux de l'intégration de l'approche orientante dans d'autres milieux scolaires (au Québec, en France et en Suisse)
- Une analyse contrastive des systèmes éducatifs en Belgique et au Québec pour la mise en évidence de facteurs communs/différents et l'adaptation du modèle à la structure provinciale belge

OBJECTIF 2

En parallèle, l'équipe de recherche a en charge la quête **d'outils « orientant »** existant chez nous et ailleurs. L'objectif est d'aboutir à un **classement des outils et des moyens disponibles sur le terrain** sur la base des trois axes de l'approche orientante : l'infusion, la collaboration et la mobilisation.

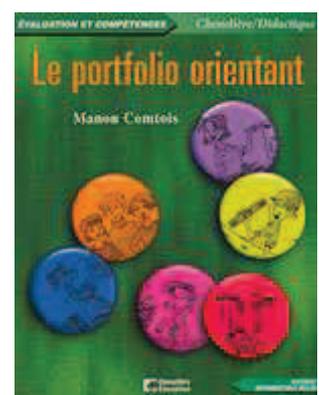
L'idée maîtresse dans cette phase du travail est d'utiliser comme point de départ les **outils déjà employés aujourd'hui par les enseignants et les centres PMS** en matière d'orientation et ce afin de les promouvoir. D'autres outils et activités importés du Canada et de la France viendront compléter la liste. Ceux-ci feront l'objet d'une adaptation pour convenir aux besoins des acteurs de terrain.

Les outils seront présentés dans un fascicule (volume 2) disponible à la fin de l'année scolaire 2009-2010.

5.1.1. Quelques exemples d'outils

- *Le portfolio orientant*

Le portfolio orientant est utilisé par l'élève pour collecter ses travaux, ses expériences orientantes, ses auto-évaluations ou encore, ses expériences extrascolaires. Sorte de dossier évolutif qu'il peut garder tout au long de sa carrière scolaire, cet outil permet à l'élève d'illustrer ses progrès.



L'élève est rendu actif dans la réalisation de ses apprentissages et ce, dans une perspective de développement. L'outil favorise la communication entre les différents acteurs et peut être utilisé dans plusieurs disciplines. Le manuel « Le portfolio orientant » (illustration à la page précédente) propose une série d'activités facilement intégrables dans différents cours et livre à l'enseignant et à l'élève un ensemble de fiches pédagogiques et d'autoévaluations. Le public ciblé est le dernier degré de l'enseignement primaire.

Le travail type de l'équipe de recherche est d'adapter l'outil en vue d'une utilisation simple et efficace. Dans ce cas : adapter les informations scolaires et professionnelles qui s'y trouvent au système belge et adapter le contenu à un public cible plus âgé et scolarisé dans l'enseignement secondaire.

- *Activités d'exploration vocationnelle*

Les événements-carrière telles que les expositions, les portes ouvertes ou encore les visites d'entreprises sont organisés de manière récurrente dans les écoles de la Province de Hainaut. Ces événements apparaissent essentiels pour le jeune qui peut alors établir le lien avec le monde du travail, lien fondamental à la démarche d'orientation.

Dans ce contexte, il serait dès lors intéressant de fournir un cadre aux enseignants accompagnateurs pour mener une réflexion avec les élèves en adoptant une démarche dirigée reliée à un ensemble de questionnements.



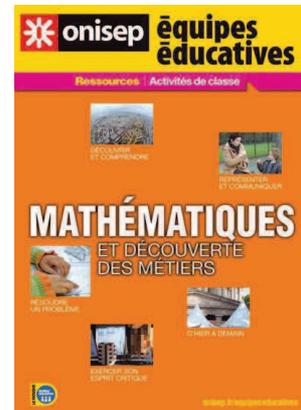
Le collège de Longueuil à Québec organise un « **parrainage vocationnel** », il s'agit d'une **structure d'entraide visant à mettre les élèves en situation réelle de travail en les jumelant avec des adultes actifs sur le marché du travail. Les parrains et marraines proviennent de différents secteurs économiques de la région immédiate.** Cette activité offre une rentabilité non seulement à l'élève (source de motivation dans la

poursuite de son projet, moyen d'explorer un choix, d'entrer en contact avec le marché du travail) mais également à l'adulte investi (activité enrichissante,

contribution au développement de l'identité professionnelle des jeunes). Les parrains et marraines font partie des « anciens » de l'école et/ou peuvent être des parents d'élèves.

- *Références aux métiers au sein des contenus disciplinaires*

L'enrichissement des représentations des élèves sur le monde qui les entoure et sur les métiers est un enjeu de taille dans la construction de leurs parcours de vie. En France, l'ONISEP propose aux enseignants d'amener leurs élèves à découvrir les métiers à partir de l'enseignement de leur discipline. Le manuel de mathématique (ci-contre) existe pour d'autres matières (français, anglais, histoire, géographie, etc.) et propose un ensemble de documents choisis, supports de travail en classe permettant aux élèves, tout en développant leurs compétences disciplinaires, de s'interroger sur le monde professionnel et ses évolutions, sur la place et le rôle de la discipline dans l'exercice d'un métier.



L'équipe de recherche envisage un travail d'adaptation de ces manuels à l'usage des enseignants en fonction des degrés d'enseignement. Un référentiel d'exercices à utiliser directement en classe sera disponible et ce dans le but d'outiller l'enseignant dans la pratique régulière du principe d'infusion.

Une **première rencontre avec les chefs d'établissement** des six écoles pilotes a montré que les équipes éducatives mettent en œuvre un certain nombre d'activités orientante telles que les visites de salons, de portes ouvertes et d'entreprises, le travail en projet autour d'une mini-usine ou encore les journées métiers incluant les parents d'élèves, etc. Bien que nouveau, le concept d'approche orientante apparaît donc sous-jacent à bon nombre de pratiques.

OBJECTIF 3

En vue d'une analyse formelle et rigoureuse, l'équipe de recherche s'invite sur le terrain en février et mars 2010 pour **rencontrer les acteurs** : les élèves, les enseignants et les agents des centres PMS. Différentes rencontres seront organisées et précéderont un recueil de données systématique à travers des questionnaires écrits et des entretiens. L'analyse de ces données mettra en

évidence les pratiques, les attentes et les besoins des acteurs de terrain, premiers concernés par le projet.

Le mois de mai 2010 fera l'objet d'une **concertation entre l'équipe de recherche et les enseignants/agents des centres PMS**. L'organisation de tables rondes permettra de sélectionner les outils dont l'efficacité sera testée au cours de la deuxième année de recherche. L'occasion sera donnée à chaque établissement de choisir un scénario différent sur la base de ses besoins et des outils/activités déjà organisés en son sein.

OBJECTIF 4

Le quatrième et dernier objectif poursuivi au cours de cette première année de recherche est l'élaboration d'un **support audio-visuel**. La réalisation de ce support s'étendra sur les deux années de recherche.

La **première partie**, disponible au terme de la première année, comprendra une série de reportages sur l'approche orientante ainsi que la présentation des outils existants dans les établissements de la Province de Hainaut et d'autres, importés du modèle Québécois.

Un support DVD présente l'avantage d'une large diffusion possible et peu coûteuse. Il pourra être utilisé dans la phase d'information du personnel éducatif non initié avant la phase de test des outils dans les classes.



Une **deuxième partie** tournée au cours de la deuxième année de recherche, sera composée d'un ensemble de témoignages d'enseignants et d'élèves des six écoles pilotes. Les images seront recueillies au cours du testing des outils lors de la deuxième année.

L'ensemble du DVD, au terme des deux années de recherche, sera utilisé à des fins d'information à grande échelle au sein des établissements non pilotes de la Province de Hainaut.

5.2. Objectifs de la seconde année de recherche

Dès septembre 2010, la recherche aura pour objectif de **tester l'efficacité des outils** sélectionnés en collaboration avec le personnel de chaque établissement pilote.

Les résultats, s'ils mènent à la validation de ces outils, permettront de préparer une phase de généralisation du projet à l'ensemble des écoles de la Province de Hainaut.

Un **référentiel d'outils et d'actions** sera alors élaboré sur le modèle d'un recueil de situations orientantes avec fiches pédagogiques à l'appui. Ce référentiel devrait permettre d'accompagner l'enseignant dans la mise en place d'une démarche orientante dans le cadre de sa discipline sous la forme d'un soutien à la mise en place et à la réalisation d'activités mais sans que celles-ci ne représentent une tâche annexe.

En vue d'en faire un outil peu coûteux et facilement accessible aux enseignants, ce référentiel pourrait prendre la forme d'une interface sur **site internet** avec la possibilité d'une mise à jour régulière. Une collaboration avec le site www.humanitech.be est prévue à cet effet.

6. Le calendrier de la recherche

Année 1

- **Septembre / novembre 2009** : lancement de la recherche, balisage du domaine de recherche sur le plan théorique
- **Décembre / janvier 2009** : recherche d'outils au sein des écoles pilotes, des centres PMS et réflexion sur les outils à importer du Québec
- **Février/mars 2009**: consultation des acteurs de terrain (questionnaires, entretiens), mise en évidence des pratiques, des attentes et des besoins
- **Avril 2009** : analyse des données
- **Mai 2009** : concertation avec l'équipe éducative, choix d'outils à tester lors de l'année 2, organisation du timing de l'année 2 avec les enseignants
- **Juin 2009** : dossier de synthèse disponible

Année 2

- **Septembre 2010** : présentation de la première partie du support audiovisuel

- **Octobre 2010** : testing de l'efficacité des outils avec les élèves et enseignants des 6 écoles pilotes
- **Mars 2011** : développement du référentiel d'outils et d'actions en fonction des résultats obtenus
- **Juin 2011** : finalisation du DVD, deuxième partie

7. Contacts

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec :

alexandra.franquet@umons.ac.be

065/37.31.75.

8. Quelques références bibliographiques...

ANDRE, G. (2006). *Le processus de l'orientation scolaire en Communauté française de Belgique : l'injustice de la responsabilisation*. Communication de conférence « Repenser la justice dans le domaine de l'éducation et de la formation », Lyon.

BIEMAR, S., BRASSEUR, S., FRANCOIS, N., O'FLYNN, M.P. (2003). *Etude de la nature et de la mise en place d'un dispositif d'objectivation de la démarche d'orientation au premier degré*. Rapport final de la deuxième année de recherche, ULG.

COMTOIS, M. (2007). *Le portfolio orientant*. Montréal, Québec: Chenelière Education.

CRAHAY, M. (2003, 2ème éd.). *Peut-on lutter contre l'échec scolaire?* Bruxelles: De Boeck.

DEMEUSE, M. (2005). *La marche vers l'équité en Belgique francophone*. In Demeuse, M., Baye, A., Straeten, Mh., Nicaise, J. & Matoul, A. (2005). *Vers une école juste et efficace. 26 contributions à l'analyse des systèmes d'enseignement et de formation*. Bruxelles : de Boeck Université.

DEMEUSE, M., DEROBERTMASURE, A., FRIANT, N., HERREMANS, T., MONSEUR, C., UYTENDAEL, S., VERDALE, N. (2007). *Etude exploratoire sur la mise en œuvre de nouvelles mesures visant à lutter contre les phénomènes de ségrégation scolaire et d'inéquité au sein du système éducatif de la Communauté française de Belgique*. Rapport de recherche. Université de Liège, Université de Mons-Hainaut.

DUBET, F. (2005). *La position de l'enseignement professionnel est-elle une fatalité? Esquisse*, pp.11-16.

FORGET, A. (2002). *L'orientation vers une filière d'enseignement secondaire : choix personnel et déterminisme social*. Actes du deuxième congrès des chercheurs en Education « L'école, dans quel sens? ». Louvain-La-Neuve.

GINGRAS, M. (2008). L'École en chantier : une voie de solution novatrice pour le développement de l'approche orientante. *Bulletin d'information continue de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP)*, 27(1)1-16.

GROOTAERS, D., FRANSSSEN, A. & BAJOIT, G. (2001). Mutation de l'enseignement technique et professionnel et différenciation des stratégies éducatives. *Cahiers de la Recherche en Education*, vol. 6, n°1.

GUICHARD, J., FALBIERSKI, E. (1995). *Compétences et projets : mots vides de sens ou concepts pertinents pour l'insertion des jeunes en difficultés?* *Carriérologie*, 5, 131-157.

GUICHARD, J. HUTEAU, M. (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris : Dunod.

LECLERC, G., LECLERC, A.M., RIVET, M., GRINGAS, M. (2008). *Formation sur l'approche orientante*. AQISEP.

MOISAN, G. (Sous la direction de). (2000). *L'école orientante: un concept en évolution*. Rapport du ministère de l'Éducation, Québec. Document accessible à l'adresse : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ecolemontrealaise/pdf/sommaireecoleorientantealoeuvrefrançais.pdf>

PELLETIER, D., MARQUIS, C. (1985). *Développement personne et travail*. Québec: Téléuniversité.

PELLETIER, D. (2004). *L'approche orientante: la clé de la réussite scolaire et professionnelle*. Ste Foy, Québec: Septembre éditeur.

VERHOEVEN, M., ORIANE, J.F., DUPRIEZ, V. (2007). Vers des politiques d'éducation « capacitanes »? *Formation Emploi*, 98, 93-107.

Choisir son avenir, le jeune et l'orientation professionnelle. Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement. Rapport de l'OCDE. (1996).

Conseil de la Communauté française de Belgique. (1997). *Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de*

l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. (Moniteur Belge).

Conseil de la Communauté française de Belgique. (2006). *Décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres PMS*

Gouvernement de la Communauté française de Belgique. (2005). *Le contrat stratégique pour l'école.* Document accessible à l'adresse : www.contrateducation.be

Ministère de l'Éducation du Québec (2002). *À chacun son rêve. Pour favoriser la réussite, l'approche orientante.* Québec : Gouvernement du Québec

Déjà parus dans la même collection :

-  *L'approche orientante. Volume 1.*
-  *L'approche orientante. Fascicule 1 : Connaître et Choisir*
-  *L'approche orientante. Fascicule 2 : L'Homme et le Travail*
-  *L'approche orientante. Fascicule 3 : Les Métiers et le Monde*
-  *L'approche orientante. Fascicule d'activités complémentaires*
-  *L'approche orientante. Le portfolio, un outil d'orientation*
-  *L'approche orientante. Le portfolio, conception et modèles d'utilisation*
-  *L'approche orientante. Le portfolio électronique, guide d'utilisation d'Eduportfolio*
-  *L'approche orientante. Ce que je peux faire avec le jeune (4 cartes)*
-  *L'approche orientante. Carnet d'accompagnement. Une activité d'orientation. Ce que je connais de lui*
-  *L'approche orientante. Carnet d'accompagnement. Une activité d'orientation. Mon portrait*
-  *L'approche orientante. Carnet d'accompagnement. Une activité d'orientation. Moi et le jeune*

À paraître :

-  *L'approche orientante. Carnet d'accompagnement. Le système éducatif en Communauté française de Belgique*